

WeScale Training Bulletin d'inscription

FORMATION

Nom de l'entreprise :			
Titre de la formation :			
Date(s): Prix unitaire en € HT:			
Nombre de participant(s):			
Morribre de participarit(s):			
PARTICIPANT(S)			
NOMS ET PRENOMS :	FONCTIONS		MAILS:
SOCIÉTÉ			
Adresse Siège Social :	nte) : nte) :		
SIRET:			
N° TVA intracommunautaire :			
PERSONNE SIGNATAIRE D	E LA CONVENTION	CONT	ACT COMPTABILITÉ
Nom et Prénom :		Nom et Prénom :Adresse mail : Téléphone :	
RÈGLEMENT			
Prise en charge de la formation	□ ENTREPRISE	□ PARTICULIER	□ OPCA (préciser)
SIGNATURE			
NOM		DATE	

Votre signature vaut acceptation des conditions générales de vente au verso



WeScale Training

Bulletin d'inscription

Conditions générales de vente

WESCALE, immatriculée au RCS de Nanterre 811 315 167, dont le siège social est situé 23 rue Taitbout - 75009 Paris, ci après dénommée WESCALE TRAINING qui organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DIRECCTE Ile- de-France sous le numéro 11755531375 ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord stipulations particulières dérogatoires mentionnées aux termes de la convention simplifiée de formation professionnelle qui forme, avec les présentes et le bulletin d'inscription, un tout indivisible. Tout autres documents de WESCALE TRAINING, tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que WESCALE TRAINING ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1 - INSCRIPTION

Vous disposez de la possibilité de vous pré-inscrire par téléphone au 01 83 75 05 26 ou par courrier électronique à l'adresse training@wescale.fr ou sur le site directement via l'imprimé joint. Pour être définitive une commande doit être expressément formulée sur support papier via le formulaire d'inscription sur notre site. Pour toute inscription un accusé de réception ainsi que la convention de formation sont adressés au responsable de l'inscription. Dans les 15 jours ouvrés qui précèdent le stage, WESCALE TRAINING adresse directement à chaque futur participant une convocation. Celle-ci précise les horaires exacts de la formation, le lieu et les moyens d'accès. Le lieu de formation précisé sur le site n'est pas contractuel. En fonction de la gestion des salles, WESCALE TRAINING peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Sur place, le participant est invité à signer une liste d'émargement. Dans la quinzaine qui suit la formation, WESCALE TRAINING adresse aux personnes concernées, la facture, la feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence. Dans la mesure où WESCALE TRAINING édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

2 - ANNULATION - REMPLACEMENT

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit WESCALE TRAINING et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation. Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sous réserve d'en informer WESCALE TRAINING par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel à l'adresse training@wescale.fr, trente (30) jours calendaires avant la date de la formation. Les commandes de sessions de formations peuvent être annulées par le Commanditaire aux conditions suivantes :

- Sans frais pour une annulation intervenant au moins 30 jours ouvrés avant le début de la formation
- •Facturation de 50% du montant de la formation pour une annulation comprise entre 30 et 10 jours ouvrés avant le début de la formation
- •Facturation de 100% du montant de la formation pour une annulation à moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

3 - TARIFS - PAIEMENT

La communication des prix est faite en euros Hors Taxes. Ils seront majorés des droits et taxes applicables à la date de facturation. Nos tarifs sont forfaitaires : ils comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant et/ou après la formation, les petits-déjeuners, les déjeuners et les pauses-café. Pour toutes entreprises résidentes hors France et les personnes ayant une activité d'indépendants, le règlement du prix de la formation est à effectuer avant le jour de la formation, comptant et sans escompte. La facture est envoyée avant la formation et doit être réglée au plus tard le premier jour de celle-ci : soit par chèque bancaire à l'ordre de WESCALE TRAINING, soit par virement bancaire à notre banque dont les coordonnées vous seront indiquées dans la convention de formation simplifiée.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au Client de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge lui sera directement facturée. WESCALE TRAINING facturera l'OPCA concerné si l'accord de prise en charge a bien été recu et l'invite à le facturer directement.

Dans la mesure où WESCALE TRAINING édite une facture valant convention de formation pour l'action commandée, il appartient au Client d'en vérifier l'imputabilité auprès de son OPCA. Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 %. A défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client deviendra immédiatement exigible.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 % du montant des sommes exigibles.

En cas de rejet d'un effet de commerce, les frais encourus seront facturés au Client. Vous pouvez adresser vos paiements par chèque ou par virement sur notre compte dont les coordonnées vous seront transmises lors de votre commande.

4 - RESPONSABILITÉ - INDEMNITÉS

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant le dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'êtres causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice WESCALE TRAINING ou les participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré WESCALE TRAINING pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que WESCALE TRAINING ne puisse être recherchée ou inquiétée.

5 - DROIT DE CONTRÔLE DE WESCALE TRAINING

WESCALE TRAINING se réserve la possibilité d'ajourner, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis. WESCALE TRAINING se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- de refuser toute inscription de la part d'un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements, quelle qu'en soit la nature,
- de refuser l'accès de toute personne destinataire d'une convocation qui ne serait pas à jour de ses paiements,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes CGV,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations WESCALE TRAINING ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de WESCALE TRAINING ou de ses ayants droit.

7 - LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre WESCALE TRAINING et ses Clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.